



Les technologies actuelles permettent de produire des carreaux céramiques toujours plus minces et toujours plus grands pouvant être utilisés tant pour les sols que pour les murs. Comme cela a déjà été indiqué dans Les Dossiers du CSTC 2014/1.2, la pose de tels carreaux requiert une attention rigoureuse. C'est la raison pour laquelle cet article abordera certains aspects particuliers tels que la manipulation, le découpage, la technique d'encollage et le jointoyage.

Pose de carreaux minces XL et XXL

Champ d'application et cadre normatif

Les carreaux 'minces' sont des carreaux dont l'épaisseur est comprise entre 3 et 6 mm. Pour distinguer les carreaux XL des carreaux XXL, nous nous basons sur la définition de l'Union européenne des fédérations des entreprises de carrelage (EUF) : les carreaux XL ont une surface de 1 m² ou plus, tandis que les carreaux XXL présentent une surface d'au moins 3 m².

Bien que la norme 'produit' NBN EN 14411 s'applique à ce type de carreaux, d'autres exigences et techniques d'essai sont nécessaires pour évaluer certaines de leurs propriétés (résistance à la flexion et au choc, par exemple). Sur le plan international, deux documents de référence sont ainsi en cours de rédaction : un rapport technique sur la pose (ISO/DTR 17870-2) et une norme 'produit' (ISO/TC 189 N305) dont l'annexe provisoire comporte également des directives de pose.

Même s'il convient de se référer, pour la pose de carreaux minces XL et XXL, aux mêmes principes que pour les autres travaux de carrelage (tolérances de planéité, désaffleurements, rectitude des joints; voir NIT 237), nous souhaitons approfondir, dans cet article, la manipulation, le découpage, la technique d'encollage et le jointoyage. Dans ce contexte, il convient de ne pas oublier de procéder à un examen préalable de la situation sur chantier.

Examen préalable du chantier

Cet examen porte sur les aspects suivants :

- la chape doit au moins satisfaire aux tolérances de planéité de classe 1 (exécution sévère), ce qui signifie que les défauts de planéité doivent être limités à 3 mm sous la règle de 2 m. Si nécessaire, un produit d'égalisation et un primaire d'accrochage doivent être utilisés avant la pose
- les carreaux doivent pouvoir parvenir sans fissures dans la pièce à carrelé. Un contrôle

préalable de la largeur des couloirs et des baies de porte, de même que l'utilisation d'outils spécifiques tels que des dispositifs de soulèvement et des chevalets de transport, sont nécessaires

- la position du carreau de référence (premier carreau à poser) doit être indiquée sur le plan de pose, dont la faisabilité pratique et technique est contrôlée avant le début des travaux.

Manipulation et découpage des carreaux

Il convient de manipuler et de poser les carreaux minces XL et XXL avec précaution. Pour ce faire, il existe des outils de manipulation, ajustables ou non, avec ventouse (et pompe à vide de préférence) ainsi que du matériel spécifique pour le découpage : coupe-carreaux, coupe-verre, meules manuelles, scies à eau, ...

Technique de pose

Le double encollage (*floating-buttering*) est la seule technique de pose adaptée aux carreaux minces XL et XXL. Dans ce cas, on utilise généralement un mortier-colle de type C2 S1 ou C2 S2, avec ou sans propriétés additionnelles (F, T et E; voir NIT 237). Pour plus de certitude concernant son champ d'application, on consultera la fiche technique de la colle.

La colle doit être étalée tant sur la chape que sur la face de pose du carreau et, de préférence, de manière rectiligne (voir figure). Lors de la pose, le carreleur doit veiller idéalement à ce que les sillons de colle sur le support et au dos du carreau soient dans la même direction et que le carreau puisse être correctement enfoncé avec un mouvement de va-et-vient, perpendiculairement aux sillons.

Enfin, il convient de tapoter les carreaux à

l'aide d'une taloche à joints en caoutchouc en partant du milieu vers les côtés, afin d'aplatir les sillons de colle et de limiter au maximum les inclusions d'air (l'objectif étant d'obtenir une surface de contact de 100 % et une répartition optimale de la colle). Etant donné qu'une telle surface de contact n'est pas simple à réaliser et que de tels carreaux sont très sensibles aux dégradations par poinçonnement, les carreaux céramiques d'une épaisseur de moins de 5 mm seront réservés, de préférence, aux revêtements muraux.

Joints

Plus les carreaux sont grands, moins la surface carrelée présente de joints. La largeur de ces derniers doit au moins être équivalente au double de la tolérance sur les dimensions des carreaux, avec un minimum de 3 mm. Enfin, il est recommandé d'utiliser un mortier de jointoiement de type CG2, adapté selon sa fiche technique à ce champ d'application. ■

T. Vangheel, ir., chef adjoint, laboratoire Matériaux de gros œuvre et de parachèvement, CSTC

Article rédigé en collaboration avec la Fecamo, l'Antenne Normes Parachèvement, le projet IWT 'Innoveren met tegels' et la Guidance technologique COM-MAT

Le peignage de la colle doit être, de préférence, rectiligne.

